

RAPPORT FINANCIER 2014

DU RÉSEAU PEP



23644



LA FORCE D'UN RÉSEAU ASSOCIATIF ENGAGÉ
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE





ÉDITO

Voici la version 2014 des comptes consolidés du réseau PEP. Les associations départementales PEP, les Unions Régionales, les associations territoriales, les associations partenaires forment un réseau qui maille le territoire. Par sa globalisation, sa richesse, la combinaison des comptes constitue un formidable outil de communication auprès des partenaires, un outil de connaissance du réseau, un outil d'analyse de ses forces et de ses faiblesses. Arrêtons-nous sur quelques aspects tirés de la combinaison.

Le premier est récurrent depuis des années; nous l'évoquons lors de toutes nos réunions quelles qu'elles soient, rassemblement des présidents et des directeurs, assemblées générales, réunions interrégionales ou déplacements dans les associations, sans que pour autant ce thème suscite l'intérêt nécessaire à la compréhension des équilibres fondamentaux des associations en général. Le mouvement associatif par sa culture, son histoire, s'est peu préoccupé de la place des fonds propres dans la vie quotidienne et dans sa capacité à porter le développement futur de l'association. Et pourtant, éléments essentiels du haut de bilan, ils doivent être interrogés dans leur constitution, la liberté d'en disposer, leur volume. Ils méritent et nous le répétons à longueur d'année un vrai travail d'analyse.

Le deuxième thème, très lié au premier par ses aspects économiques, a trait au patrimoine. Ce sujet fait l'objet, par ailleurs, d'un travail important de réflexion mené par un groupe composé d'administrateurs et de cadres du réseau animé par le siège fédéral. Le poids consolidé du patrimoine représente tous secteurs confondus 575 millions d'euros en valeur brute comptable. C'est indéniablement un atout au regard des garanties qu'il offre à nos activités, c'est aussi une contrainte pour celles-ci et leur évolution. Il fait l'objet d'un questionnaire d'identification juridique, financier en cours de traitement qui nous permettra globalement d'apprécier son adéquation au projet associatif et fédéral. Toutes nos activités se déroulent dans des lieux, avec des équipements dont nous sommes propriétaires, qui figurent donc dans la combinaison des comptes. D'autres activités que nous gérons se développent sur des sites dont nous sommes locataires ou occupants gratuits. Tous ces sites sont-ils adaptés à notre société à l'évolution de celle-ci, aux exigences des pouvoirs publics, à la demande des personnes accueillies, à notre propre projet de société inclusive? Certains acquis depuis fort longtemps, quel que soit le secteur, ont mal vieillis. Sans être vétustes ils sont inadaptés et peuvent compromettre la qualité du service rendu. Sur ce thème l'appropriation par chaque composante du réseau de la réalité juridique et économique de son patrimoine ne peut qu'enrichir la réflexion avec peut être au bout la possibilité d'accrocher l'attention des pouvoirs publics, des collectivités territoriales intéressées par le rôle d'employeur des PEP sur leur territoire.

Bien entendu la combinaison des comptes comporte d'autres lignes d'analyses que nous ne pouvons pas évoquer dans ce court éditorial. Mais prenons conscience de notre force commune quand nous sommes réunis. Demain de nouvelles régions plus étendues, avec l'obligation de nouvelles concentrations, mutualisations, coopérations, vont être mises en place. Elles supposent que nous puissions témoigner, ensemble, de notre identité variée, aux actions adaptées aux besoins locaux, reconnue à travers notre appartenance à un réseau fort. La combinaison est un de ces outils d'identité et d'appartenance.

André LAFFARGUE,
trésorier général

Comptes certifiés par les cabinets Exco et Cogebis



COGEBIS 

SOMMAIRE

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP au 31 décembre 2014 **6**

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP au 31 décembre 2014 **7**

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP au 31 décembre 2014 **8**

VARIATION DE LA TRÉSORERIE **9**

ANNEXE DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP **10**

- Présentation du réseau PEP
- Faits marquants
- Principes généraux
- Méthode de combinaison
- Changement de méthode comptable
- Périmètre
- Variation de périmètre
- Immobilisations
- Immobilisations financières
- Stocks et en cours
- Créances
- Valeurs mobilières de placement
- Fonds associatifs
- Fonds dédiés
- Reconnaissance des produits
- Provisions pour indemnités de fin de carrière
- Résultat exceptionnel

NOTES SUR LE BILAN **19**

- Immobilisations amortissements et dépréciations
- Détail des immobilisations financières
- Variation des provisions et dépréciations
- Variation des fonds propres
- Parts contributives dans les fonds propres combinés
- État des créances
- État des dettes



NOTES SUR LE RÉSULTAT

26

- Passage du résultat social au résultat combiné
- Résultat exceptionnel
- Les produits et charges d'exploitation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

27

- Détail des immobilisations
- Résultat combiné par secteurs d'activité
- Évolution des produits d'exploitation par région
- Evolution des produits par nouvelles régions
- Les produits par région du social et médico-social
- Les activités du secteur social et médico-social
- Petite enfance – enfance-adolescence
- Maisons des adolescents
- Adultes
- Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Séniors
- Les produits par région du secteur propre
- Les activités du secteur propre
- Répartition des produits et charges d'exploitation

RESSOURCES HUMAINES

40

LE BÉNÉVOLAT

41

- Les administrateurs, le bénévolat et les personnels mis à disposition ou affectés

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN K€

ACTIF	2014 BRUT	2014 AMORT & PROV	2014 NET	2013 NET	Variation	%
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 053	649	405	387	17	4%
Concessions, brevets, licences	4 580	3 537	1 043	794	249	31%
Autres immobilisations incorporelles	507	302	205	139	67	48%
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	8		8		8	
S/total 1	6 149	4 488	1 661	1 320	341	26%
Immobilisations corporelles						
Terrains	31 407	2 384	29 023	29 888	- 865	-3%
Constructions	515 728	228 892	286 836	263 788	23 048	9%
Installations techniques, matériel et outillage	80 234	66 513	13 721	14 193	- 473	-3%
Autres immobilisations corporelles	137 586	96 755	40 830	38 275	2 556	7%
Immobilisations corporelles en cours	30 734	4	30 730	23 460	7 270	31%
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 020		2 020	629	1 391	221%
S/total 2	797 709	394 548	403 161	370 233	32 927	9%
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations	1 370		1 370	2 079	- 709	-34%
Titres immobilisés	12 913	7	12 906	7 966	4 941	62%
Autres titres immobilisés	673	3	670	458	212	46%
Prêts	6 414	160	6 254	6 013	241	4%
Autres immobilisations financières	1 829	21	1 808	1 400	408	29%
S/total 3	23 199	190	23 009	17 916	5 093	28%
TOTAL (I)	827 056	399 226	427 830	389 470	38 361	10%
Stocks et en cours						
Matières premières et consommables	981	33	948	860	88	10%
Produits intermédiaires et finis	295	80	215	105	110	104%
Marchandises	84		84	67	18	26%
Avances et acomptes versés sur commandes	435		435	671	- 237	-35%
Usagers et comptes rattachés	40 674	1 845	38 829	37 119	1 710	5%
Autres créances	20 984	838	20 146	14 040	6 106	43%
Valeurs mobilières de placement	89 611		89 611	83 405	6 207	7%
Disponibilités	207 907		207 907	194 514	13 393	7%
Charges constatées d'avance	3 280		3 280	2 915	364	12%
TOTAL (II)	364 253	2 796	361 457	333 697	27 760	2
Comptes de régularisation						
Charges à répartir /plusieurs exercices	17		17	15	2	15%
Ecart conversion actif						
TOTAL (III)	17		17	15	2	15%
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 191 325	402 022	789 304	723 181	66 123	9%

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN K€

PASSIF	2014	2013	Variation	%
Fonds Propres				
Fonds associatifs sans droits de reprise	30 762	28 926	1 835	6%
Apports sans droits de reprise	9 076	8 119	956	12%
Legs et donations	7 221	7 014	207	3%
Valeur du patrimoine intégré	20 866	20 327	539	3%
Subventions d'invest. affect. à biens renouvelables SDR	49 428	48 559	869	2%
Ecarts de réévaluation sur biens SDR	6 128	6 128		
Réserves	9 342	9 500	- 158	-2%
Report à nouveau	- 27 430	- 29 387	1 956	-7%
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	581	- 2 596	3 177	-122%
	105 973	96 591	9 381	10%
Autres Fonds Associatifs				
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 793	1 773	20	1%
Apports avec droits de reprise	1 825	1 791	34	2%
Legs et donations assortis de conditions	532	532		
Reports à nouveau sous contrôle des tiers	- 19 714	- 10 179	- 9 535	94%
Ecarts de réévaluation sur biens ADR	3 296	7 523	-4227	-56%
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	168 320	151 078	17 242	11%
Subventions invest. sur biens renouvelables ADR	7 128	7 121	6	
Subventions invest. sur biens non renouvelables ADR	52 593	49 727	2 866	6%
Provisions réglementées	89 763	78 582	11 181	14%
Droits des propriétaires (commodat)	737	776	- 39	-5%
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	5 562	4 416	1 147	26%
	311 835	293 141	18 694	6%
TOTAL (I)	417 807	389 732	28 076	7%
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	3 268	3 342	- 74	-2%
Provisions pour charges	81 208	67 961	13 247	19%
TOTAL (II)	84 475	71 303	13 172	18%
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement	22 821	19 169	3 652	19%
Sur autres ressources	1 460	1 961	- 501	-26%
TOTAL (III)	24 281	21 130	3 151	15%
Dettes				
Emprunts assortis de conditions particulières	1 263	1 463	- 200	-14%
Emprunts et dettes / établissements crédit	141 550	123 515	18 035	15%
Emprunts et dettes financières diverses	7 192	5 584	1 608	29%
Avances et acomptes reçus / commandes en cours	1 372	1 265	107	8%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 163	24 045	118	0%
Dettes fiscales et sociales	74 929	71 643	3 287	5%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 863	3 448	415	12%
Autres dettes	5 200	6 629	- 1 428	-22%
Comptes de régularisation passif				
Produits constatés d'avance	3 207	3 426	- 219	-6%
TOTAL (IV)	262 740	241 016	21 724	9%
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	789 304	723 181	66 123	9%

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN K€

	2014	2013	Variation	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises	545	491	55	11%
Production vendue	9 378	8 173	1 205	15%
Prestations de services et produits de la tarification	704 095	666 086	38 009	6%
PRODUITS D'ACTIVITE	714 018	674 750	39 269	6%
Production stockée	- 58	- 100	41	-41%
Production immobilisée	187	156	32	20%
Subventions d'exploitation	33 621	30 906	2 715	9%
Cotisations	1 006	1 032	- 26	-3%
Autres produits	23 880	23 286	594	3%
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation	11 626	11 786	- 160	-1%
Transferts de charges	7 601	6 011	1 590	26%
TOTAL (I)	791 881	747 826	44 055	6%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de marchandises	1 360	930	430	46%
Variation de stocks (marchandises)	- 11	- 2	- 9	342%
Achats de matières premières & autres approvisionnements	2 825	2 393	432	18%
Variation de stocks (matières et autres)	25	46	- 22	-47%
Autres achats et charges externes	161 730	154 474	7 256	5%
Impôts, taxes et versements assimilés	40 783	39 490	1 293	3%
Salaires et traitements	361 125	340 978	20 147	6%
Charges sociales	156 316	147 293	9 024	6%
Dotations aux amortissements et provisions /immobilisations	32 980	31 432	1 547	5%
Dotations aux provisions /actifs circulants, risques et charges	24 044	18 149	5 895	32%
Autres charges	2 773	3 349	- 576	-17%
TOTAL (II)	783 950	738 531	45 418	6%
OPERATIONS EN COMMUN				
QP de résultat sur opérations en commun (produits)	7 637	5 885	1 752	30%
QP de résultat sur opérations en commun (charges)	7 581	6 874	708	10%
TOTAL (III)	56	-989	1 044	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	7 987	8 306	- 319	-4%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation	347	290	57	20%
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 183	995	189	19%
Reprises sur provisions et transferts de charges	145	105	40	38%
Produits nets sur cessions de VMP	608	658	- 50	-8%
Autres produits financiers	1 335	1 585	- 250	-16%
TOTAL (IV)	3 618	3 632	- 14	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et provisions	33	12	21	182%
Intérêts et charges assimilés	4 776	4 478	297	7%
Charges nettes sur cessions VMP		5	- 5	-99%
TOTAL (V)	4 809	4 495	314	7%
2 - RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 1 190	- 862	- 328	38%
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III+IV-V)	6 796	7 444	- 647	34%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 887	2 608	1 279	49%
Sur opérations en capital	7 234	6 023	1 212	20%
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 013	4 042	- 29	-1%
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 341	5 597	- 1 256	-22%
TOTAL (VI)	19 475	18 269	1 206	7%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 447	1 535	911	59%
Sur opérations en capital	810	855	- 45	-5%
Dotations aux amortissements et provisions	11 083	17 306	- 6 224	-36%
Valeurs nettes actifs cédés	2 114	3 034	- 920	-30%
TOTAL (VII)	16 454	22 731	- 6 277	-12%
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	3 021	- 4 462	7 483	-168%
Impôts sur les bénéfices	375	444	- 69	-16%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 126	5 680	3 447	61%
Report des ressources affectées des exercices précédents	5 827	4 961	866	17%
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (PRODUITS - CHARGES)	6 143	1 819	4 324	-161%
Produits	828 438	780 573	47 865	6%
Charges	822 295	778 754	43 541	6%

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN K€

TRÉSORERIE AU 31/12/2013	277 919 K€
Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	59 284 K€
- Résultat net de l'exercice :	6 143 K€
- Dotations / reprises amortissements et provisions	56 770 K€
- Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat	-3 630 K€
Variation du BFR d'exploitation	-5 768 K€
- Variation des stocks :	- 211 K€
- Variation des clients :	- 1 853 K€
- Variation des dettes fournisseurs :	530 K€
- Variation des dettes fiscales et sociales :	532 K€
- Variation des autres dettes/créances:	- 4 766 K€
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉE À L'EXPLOITATION	53 516 K€
Investissements financés sur l'exercice	-70 721 K€
- acquisition d'immobilisations	-100 864 K€
- diminution d'immobilisations	41 128 K€
- mouvements internes et variation de périmètre	-10 985 K€
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS	-70 721 K€
Variation des fonds dédiés	3 151 K€
Emprunts	19 426 K€
Subventions reçues	7 371 K€
Ecart de réévaluation	K€
Variation de périmètre - trésorerie	4 691 K€
Variation de périmètre - fonds propres	2 166 K€
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX FINANCEMENTS	36 805 K€
TRÉSORERIE AU 31/12/2014	297 519 K€



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP



Les comptes combinés du réseau PEP sont publiés pour la quatrième fois en 2014. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP. Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est désormais une obligation statutaire.

Présentation du réseau PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915.

En 2014, il est composé de 97 associations départementales, 18 unions régionales, 2 associations territoriales, une association partenaire, 1 organisme de gestion et la fédération générale.

La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de deux grands domaines d'activités :

→ le domaine éducation et loisirs

Ce sont les actions pédagogiques, éducatives, culturelles et de loisirs : classes de découvertes, vacances, loisirs et séjours en famille pour tous, actions scolaires et périscolaires (accueils de loisirs sans hébergements ALSH, accompagnement de la scolarité, contrats éducatifs...), politiques éducatives de proximité (crèches, multi-accueils, réussite scolaire, parentalité etc.).

→ le domaine social et médico-social

Ce sont les actions pour les personnes dites « à besoins spécifiques » : réponses aux besoins des jeunes et des adultes en situation de handicap, actions pour l'accompagnement social, médical et professionnel des personnes et scolarisation des élèves malades ou accidentés à domicile avec le dispositif SAPAD. La dimension transversale aux deux domaines d'activités est l'accompagnement de la personne. Cette fonction d'accompagnement traverse l'ensemble des secteurs d'activité des PEP. Elle s'exerce avant tout comme une démarche et place la personne, responsable de son projet de vie, librement défini, au cœur des préoccupations et de l'action. La finalité que l'on peut donner à l'ensemble des prises de position et à l'ensemble des actions du réseau PEP est :

Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous, à l'ensemble de leurs droits de citoyen(s).





Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments d'information portés à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

Faits marquants

→ Indemnités de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une dotation complémentaire nette de 6 469K€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2014. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2014, il a été abaissé de de 3,30% à 1,50%.

→ Projets de construction - achats de locaux ou bâtiments

En 2014, le réseau PEP a investi dans des constructions de bâtiments, des acquisitions ou des extensions pour accueillir de nouvelles activités ou les activités existantes dans des locaux adaptés :

- Travaux de rénovation de l'IME la Savoie à Hauteville (PEP01)
- Fin des travaux de la MAS PHV (PEP Alpes du Sud)
- Projet de construction aux Ricey pour le déménagement de l'ESAT (PEP10)
- Construction en cours d'une MECS à Lézignan (PEP11)
- Rachat d'un site pour l'ITEP, aménagement du SESSAD (PEP17)
- Travaux immobiliers en cours sur les sites de Vierzon et Saint Amand (PEP18)
- Fin des travaux de la cafétéria de l'ESAT de Valmy, construction en cours de l'hôpital de jour Valmy et de la MECS de Dijon (PEP21)
- Construction en cours pour l'accueil des CDAV-SESSAD et CAMSP à Bastia (PEP2B)
- Achat de deux structures à Saint Briec pour la mise en place de l'ITEP (PEP22)
- Achat d'un appartement pour les locaux du siège (PEP22)
- Achat de locaux à Besançon pour le CEEDA (PEP25)
- Construction en cours du CMPP de Chartres et achat de nouveaux locaux pour l'ESAT (PEP28)
- Achat de locaux pour le CMPP de Landerneau et Brest (PEP29)
- Travaux en cours de réhabilitation de l'IME La Barandonne, travaux de rénovation de la FAM Les Aigues Marines et signature d'un crédit-bail immobilier pour deux immeubles (PEP30)
- Construction en cours d'un bâtiment pour un internat (PEP31)
- Travaux de rénovation des bâtiments à Auch (PEP32)
- Rénovation d'un chai en salle de spectacle à l'ESAT la Bulle Bleue et travaux sur le Centre les Angles(PEP34)

- Travaux de mise aux normes du centre de Lamoura et projet de construction à Quiberon (PEP39)
- Travaux en cours sur le Foyer l'Amitié (PEP41)
- Fin des travaux du bâtiment Résidence La Closerie» (PEP43)
- Travaux en cours sur une MAS (PEP45), extension de l'IEM Gien et extension de 10 places supplémentaires pour le SESSAD Pro
- Travaux d'aménagement sur le site de la Bélière (PEP49)
- Travaux en cours au CMPP Pontivy (PEP56)
- Fin des travaux d'extension du siège (PEP64)
- Fin des travaux sur la MECS de Vaudebarrier (PEP71)
- Signature d'un bail emphytéotique à Mandres Les Roses (PEP75)
- Travaux en cours sur l'IME Indigo (PEP86)
- Achat d'un ensemble immobilier à la Roche sur Yon et Fin des travaux de réhabilitation des locaux de l'antenne SEES (UR Pays de la Loire)
- Travaux d'extension du siège (GPA79)
- Fin des travaux de rénovation de l'établissement géré CSR (PEP92)
- Construction en cours de l'IEM Roura, Acquisition de locaux pour l'IEM Chaumière, Acquisition de bungalows pour l'établissement de Mana (PEP Guyane)
- Construction en cours d'un établissement d'accueil des enfants autistes SAETED (UR Pays de la Loire)

→ Fusions absorptions

En 2014, le réseau PEP a réalisé des opérations de fusion ou d'absorption, notamment :

- Apport des actifs de la Fédération des sociétés scolaires forestières et fruitières (PEP01)
- Absorption de l'Association Croix Marine (PEP19)
- Absorption de l'Association des Parents et Amis des Handicapés du Boischaud (PEP18)
- Absorption de l'AGHAJ (gestionnaire de l'hôpital de jour), PEP 21
- Fusion des CMPP de Landerneau et Brest, ouverture d'une antenne de 5 logements en résidence habitat à Moelan (PEP29)
- Absorption de l'association Notre Dame du Sourire (PEP74)
- Absorption de l'association IDJ Bus (PEP92)

Il est à noter que la fusion des PEP 01 avec la Fédération des sociétés scolaires forestières et fruitières n'a pas eu d'effet comptable au 31 décembre 2014 mais en 2015.

ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

- Mise en service du FJT résidence habitat jeune (PEP11)
- Inauguration de l'EHAP Rieux Coudreau, création d'une nouvelle unité de vie (PEP17)
- Création de l'équipe mobile de prévention éducative santé mentale et accompagnement vers les soins (PEP21)
- Ouverture du CRA de Bastelica (PEP2B)
- Ouverture de l'ITEP de Morancez et mise en place de nouveaux sites TAP (PEP28)
- Ouverture de la MECS Ich (PEP34)
- Ouverture d'un SESSAD au Gacet (PEP35)
- Ouverture d'un lieu de vie, d'un habitat groupé à Saint Malo et de la MECS de Redon (PEP35)
- Mise en place de nouveaux sites TAP et centre accueil de loisirs sans hébergement (PEP44)
- Reprise en gestion du centre de Valloire (PEP50)
- Mise en service de la nouvelle blanchisserie de l'ESAT (PEP52)
- Mise en service de l'ITEP de Guidel et ouverture d'un multi accueil à Auray, d'un accueil de loisirs sans hébergement à Landaul et Colpo (PEP56)
- Création et gestion d'un SESSAD en partenariat avec une association Beaunoise, fusion de trois ESAT en un «Atelier des PEP» (PEP71)
- Ouverture du Samely en lien avec les PEP 77 et les PEP 91 (PEP75)
- Ouverture des SESSAD «La Passerelle» et «La Planète Bleue» (PEP80)
- Reprise de la crèche multi accueil «Les Mouglets de Beaubreuil» (PEP87)
- Création d'une antenne du CMPP à Saint Maxent (GPA79)
- Création d'un SAPAD (PEP Guyane)

→ Cessions - transferts

- Cession du Chalet des Houches (PEP01)
- Transfert de l'activité SESSAD Mansle et Montbron à GPA79 (PEP16)
- Mise en vente de l'ITEP de Saint Quay Portrieux (PEP22)
- Vente en cours du château de Courtefontaine (PEP25)
- Cession immobilière sur le site d'Andernos Les Bains (PEP33)





- Cession d'un terrain et bâtiment à Alençon (PEP61)
- Cession du centre Noell (PEP66)
- Mise en vente du centre de Piriac et projet de cession de l'Esat (PEP78)
- Vente des locaux du CMPP (PEP86)
- Vente des locaux du siège (PEP87)
- Transfert de la branche d'activité vacances à PEP Découvertes (PEP91)
- Vente du centre de l'Ormelette (UR Pays de la Loire)

→ Cessations d'activité

- Fermeture du centre d'Aubeterre (PEP16)
- Fin des activités sur le centre de la Sapinière (PEP27)
- Fermeture du service CFAS (PEP37)
- Fin des activités sur le centre du Jézeau suite au non renouvellement de la convention de gestion et fin de la convention de gestion des auxiliaires de vie scolaire AVS (PEP40)
- Arrêt du dispositif de réussite éducative (PEP42)
- Fermeture pour travaux du centre le Ventouzet (PEP48)
- Fermeture de l'accueil de loisirs sans hébergement de Louroux Béconnais (PEP49)
- Fermeture de l'établissement de Brech (PEP56)
- Arrêt de l'activité relais hors les murs (PEP74)

→ Renégociation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

En 2014, plusieurs CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) dans le secteur médico-social sont arrivés à échéance ou à mi-parcours, ce qui implique une renégociation. Le CPOM permet à l'association gestionnaire de négocier un budget pluriannuel et ses modalités d'évolution. Le tarif est alors donné sous forme de dotation globalisée commune (financement global des dépenses autorisées des structures entrant dans le périmètre du CPOM). Un arrêté de tarification annuel fixe la dotation globale et la décline pour chaque structure.



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP

Principes généraux

Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices ainsi que de la continuité de l'activité. Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Méthode de combinaison

Les entités du groupe étant des associations elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale. Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre sont éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges.

Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2014 se ventile comme suit :

- Au titre des produits et charges : 35 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.
- Au titre des créances et dettes : 27,9 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

→ Les règles suivantes ont été appliquées :

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles et provisions pour investissement et travaux en provision réglementées pour renouvellement des immobilisations.
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice 2014.



PÉRIMÈTRE

En 2014, le périmètre de la combinaison des comptes comprend les entités suivantes :

LISTE DES ENTITES		
1 Ain	33 Gironde	65 Hautes-Pyrénées
2 Aisne	34 Hérault	66 Pyrénées-Orientales
3 Allier	35 Ille-et-Vilaine	68 Haut-Rhin
ADS Hautes-Alpes	36 Indre	69 Rhône
6 Alpes-Maritimes	37 Indre-et-Loire	70 Haute-Saône
7 Ardèche Repris par Pep SRA	38 Isère Repris par Pep SRA	71 Saône-et-Loire
8 Ardennes NC	39 Jura	72 Sarthe
9 Ariège	40 Landes	73 Savoie
10 Aube	41 Loir-et-Cher	74 Haute-Savoie
11 Aude	42 Loire	75 Ville de Paris
12 Aveyron	43 Haute-Loire	76 Seine-Maritime
13 Bouches-du-Rhône	44 Loire-Atlantique	77 Seine-et-Marne
14 Calvados	45 Loiret	78 Yvelines
15 Cantal	46 Lot	79 Deux-Sèvres
16 Charente	47 Lot-et-Garonne NC	80 Somme
17 Charente-Maritime	48 Lozère	81 Tarn
18 Cher	49 Maine-et-Loire	83 Var
19 Corrèze	50 Manche	84 Vaucluse
201 Corse Sud	51 Marne	85 Vendée
202 Haute-Corse	52 Haute-Marne	86 Vienne
21 Côte d'Or	53 Mayenne	87 Haute-Vienne
22 Côtes d'Armor	54 Meurthe-et-Moselle	88 Vosges
23 Creuse	55 Meuse	89 Yonne
24 Dordogne	56 Morbihan	90 Territoire-de-Belfort
25 Doubs	57 Moselle	91 Essonne
26 Drôme Repris par Pep SRA	58 Nièvre	92 Hauts-de-Seine
27 Eure	59 Nord	93 Seine Saint-Denis
28 Eure-et-Loir	60 Oise	94 Val-de-Marne
29 Finistère	61 Orne	95 Val d'Oise Repris par Pep 60
30 Gard	62 Pas-de-Calais	971 Guadeloupe Repris par Pep Guyane
31 Haute-Garonne	63 Puy-de-Dôme	973 Guyane
32 Gers	64 Pyrénées-Atlantiques	974 Réunion NC
	109 Corse NC	117 Nord-Pas-de-Calais
102 Aquitaine	110 Franche-Comté	118 Pays de la Loire
103 Auvergne	111 Haute-Normandie	119 Picardie NC
104 Basse-Normandie	112 Île-de-France NC	120 Poitou-Charentes
105 Bourgogne	113 Languedoc-Roussillon	121 Provence-Alpes-Côte d'Azur
106 Bretagne	114 Limousin	122 Rhône-Alpes
107 Centre	115 Lorraine	900 Pep Découvertes
108 Champagne Ardennes NC	116 Midi-Pyrénées	302 GPA 79
99 Siège Fédéral Créteil	301 SRA	303 CESDA34

ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP

Variation de périmètre

L'impact sur les produits d'exploitation des associations non incluses dans le périmètre est estimé à 835 K€.

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours (UR PEP Corse, UR PEP, Île-de-France, UR PEP Picardie)
- L'absence de communication ou la communication tardive des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (Les PEP des Ardennes - les PEP de Lot-et-Garonne - l'UR PEP Champagne Ardennes - les PEP de la Réunion)

En 2014, l'impact sur l'actif net des entrées et sorties de périmètre s'élève à : 4,5 M€

Les états financiers des SCI et structures rattachées ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées à l'exception de la SCI des PEP17 et des SCI des PEP80. La SCI des PEP01 a été incluse dans le périmètre des PEP01.



Entrées de périmètre :

PEP 32

Cesda 34

Sorties de périmètre :

PEP de la Réunion

UR Champagne Ardennes



Immobilisations

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de 9425 K€.

Nature des immobilisations	Durées
Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture.

Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un « aller-retour » au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs sont composés de :

→ Fonds propres :

- Des fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

→ Autres fonds associatifs :

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds qui sont susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des provisions règlementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

En 2014, l'impact estimé sur les fonds associatifs est une augmentation des fonds estimée à environ 5,7 M€.



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP

Provisions pour indemnités de fin de carrière

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions. La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante :

CRITÈRES	
Effectif concerné	CDI
Age théorique de départ à la retraite	65 ANS
Taux de croissance (progression) des salaires	1.8 %
Taux d'actualisation	1.50 %
Turn-over -	Taux défini par tranches d'âge
Table de mortalité utilisée	Insee 2008
Taux de charges sociales	58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.

Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions réglementées sont constituées en application du règlement comptable médico-social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau.

Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été abaissé de 3,30% à 1,50%.



NOTES SUR LE BILAN

Fonds dédiés

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste «Fonds dédiés». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste «engagements à réaliser sur ressources affectées», les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste «report des ressources non utilisées des exercices précédents» au fur et à mesure de leur utilisation.

Reconnaissance des produits

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés

en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeurs est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent..



NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

IMMOBILISATIONS	Au 31 décembre 2013	Acquisitions	Diminutions	Mvts internes et variations de périmètre	Au 31 décembre 2014
Frais d'établissement	958	124	28		1 053
Concessions, brevets, licences	3 914	794	174	46	4 580
Autres immobilisations incorporelles	379	168	67	28	507
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		8			8
Immobilisations Incorporelles	5 251	1 094	269	74	6 149
Terrains	32 102	2 016	389	-2 322	31 407
Constructions	473 589	37 434	11 037	15 742	515 728
Installations techniques, mat et outillage	75 509	5 716	3 084	2 092	80 234
Autres immobilisations corporelles	123 488	13 685	6 258	2 659	133 574
Immobilisations grevées de droit	3 998	14			4 012
Immobilisations corporelles en cours	23 463	32 676	18 389	-7 016	30 734
Avances et acomptes	629	1 424	51	18	2 020
Immobilisations corporelles	732 780	92 966	39 209	11 172	797 709
Créances rattachées à des participations	2 079	110	819		1 370
Titres immobilisés	7 972	5 328	350	-37	12 913
Autres titres immobilisés	463	361	151		673
Prêts	6 188	507	281		6 414
Autres immobilisations financières	1 449	265	88	204	1 829
Immobilisations financières	18 151	6 571	1 689	166	23 199

Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 9 425 k€ et concerne les constructions de 9 associations. Une seule association a conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières n'ayant pas été arrêtées, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2014. Les loyers ont été comptabilisés en 2014.

AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS	Au 31 décembre 2013	Dotations	Reprises	Mvts internes et variations de périmètre	Au 31 décembre 2014
Amortissement des frais d'établissement	570	94	16		649
Concessions, brevets, licences	3 120	571	161	7	3 537
Amortissements autres immobilisations incorporelles	240	21	9	49	302
Immobilisations Incorporelles	3 931	686	186	56	4 488
Terrains	2 214	229	82	23	2 384
Constructions	209 801	20 260	8 213	7 044	228 892
Installations techniques, matériels et outillages	61 316	6 168	2 843	1 872	66 513
Autres immobilisations corporelles	87 484	11 134	6 220	1 898	94 295
Immobilisations grevées de droit	1 728	85		647	2 460
Immobilisations corporelles en cours	3	1			4
Immobilisations corporelles	362 546	37 875	17 358	11 484	394 548

Détail des immobilisations financières

Au 31 décembre 2014, les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière ainsi qu'une avance preneur de 2500 K€ relative au contrat de crédit-bail ci-avant mentionné.

VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

PROVISIONS	Au 31 décembre 2013	Dotation	Reprise	Mvts internes	Au 31 décembre 2014
Provisions réglementées / renforcement couverture BFR	8 365	427	361		8 432
Provisions réglementées / immobilisations	55 276	9 805	2 831	2 699	64 949
Amortissements dérogatoires	1 810	351	38		2 123
Autres provisions réglementées	13 131	833	196	492	14 260
PROVISIONS REGLEMENTEES	78 582	11 416	3 427	3 191	89 763
Provisions pour litiges	3 984	1 383	495	- 2 196	2 675
Provisions pour engagements retraites	54 258	13 716	5 109	2 061	64 927
Provisions pour grosses réparations	1 295	2 150	1 118	- 1 217	1 110
Autres provisions pour risques et charges	11 766	9 392	5 179	- 216	15 763
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	71 303	26 641	11 902	- 1 567	84 475
Provisions dépréciation titres immobilisés	7				7
Provisions dépréciation autres titres immobilisés	5		2		3
Provisions dépréciation prêts	175		15		160
Provisions dépréciation dépôts et cautionnements versés	3				3
Provisions autres immobilisations financières	46		28		18
Dépréciations Immobilisations financières	235		45		190
Matières premières et consommables	34		1		33
Produits intermédiaires et finis	83		15	12	80
Dépréciations stocks	118	-	16	12	113
Dépréciations des comptes de clients usagers	1 355	618	445	317	1 845
Dépréciations des autres créances	1 420	47	597	- 32	838
Dépréciations des comptes clients	2 775	665	1 042	285	2 683
Dépréciations valeurs mobilières de placement	3		3		
Charges constatées d'avance					
Dépréciations autres	3		3		
TOTAL DEPRECIATIONS	3 130	666	1 106	296	2 986
TOTAL GENERAL	153 015	38 723	16 434	1 920	177 224

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 64927 K€ au 31 décembre 2014.

La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de 6469 K€.

NOTES SUR LE BILAN

VARIATION DES FONDS PROPRES

EN K€

	31 décembre 2013	Augment.	2014 Diminution	Autres mvts	31 décembre 2014
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droits de reprise	28 926	919		916	30 762
Apports sans droits de reprise.	8 119	971		- 15	9 076
Legs et donations	7 014	14		193	7 221
Fonds associatifs	20 327	946	114	- 293	20 866
Subventions d'investissement affectées à biens renouvelables SDR	48 559	131	152	890	49 428
Ecarts de réévaluation	6 128				6 128
Réserves	9 500	6 992	56	- 7 094	9 342
Report à nouveau	- 29 387	147	63	1 873	- 27 430
FONDS PROPRES	99 188	10 120	386	- 3 529	105 392
Variation des autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 773	24		- 4	1 793
Apports avec droits de reprise	1 791	14	- 20		1 825
Legs et donations assortis d'obligations	532				532
Ecarts de réévaluation sur biens ADR	7 523			- 4 227	3 296
Droits des propriétaires (commodat)	776	- 39			737
FONDS AVEC DROITS DE REPRISE	12 396	- 2	- 20	- 4 231	8 183
Réserves sous contrôle des tiers financeurs					
Réserves de propre assureur	446			67	512
Excédents affectés à l'investissement	80 716	1 916	721	5 155	87 065
Excédents affectés à investissement CPOM (art R.314-43-1)	2 728			4 109	6 838
Excédents affectés à couverture BFR (réserves trésorerie)	41 152	908	688	512	41 884
Réserves de compensation	17 679	625	377	1 717	19 645
Réserves de compensation- EHPAD	202	22		330	554
Réserves de compensation - Autres services (art. L. 312-1)	690				690
Excédents affectés en réserve compensation des amortissements	7 465	74	- 196	3 398	11 133
RESERVES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	151 078	3 545	1 590	15 288	168 320
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur					
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	- 13 766	- 1 380	- 1 013	- 718	- 14 850
RAN sous contrôle des tiers financeurs	13 330	- 121	1 968	- 4 261	6 980
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 9 743	- 159	153	- 1 789	- 11 844
REPORTS A NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	- 10 179	- 1 660	1 108	- 6 767	- 19 714
Provisions réglementées sous contrôle des tiers financeurs					
Provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations	55 276	9 805	2 831	2 699	64 949
Autres provisions réglementées	23 306	1 611	595	492	24 814
PROVISIONS REGLEMENTEES	78 582	11 416	3 427	3 191	89 763
Subventions d'investissements					
Subventions d'investissement sur bien renouvelables ADR	7 121	26	14	- 6	7 128
Autres subventions	49 727	3 835	1 537	568	52 593
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AVEC DROIT REPRISE	56 848	3 861	1 550	562	59 720
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS	288 725	17 160	7 655	11 689	306 272
Résultat de l'exercice	1 819	6 165		- 1 841	6 143
TOTAUX	389 732	33 445	8 041	2 672	417 807

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

Part contributive
sur les fonds propres combinés

Association PEP		Valeur contributive globale
21	Côte d'Or	6,07%
76	Seine Maritime	4,83%
19	Corrèze	4,27%
64	Pyrénées Atlantiques	3,94%
45	Loiret	3,82%
60	Oise	3,79%
34	Hérault	3,77%
66	Pyrénées Orientales	3,32%
18	Cher	3,20%
62	Pas de Calais	2,73%
17	Charente Maritime	2,61%
56	Morbihan	2,29%
71	Saône et Loire	2,10%
05	Alpes du Sud	2,09%
36	Indre	2,05%
86	Vienne	1,83%
06	Alpes Maritimes	1,80%
12	Aveyron	1,77%
30	Gard	1,60%
63	Puy de Dôme	1,53%
99	FGPEP	1,53%
33	Gironde	1,40%
973	Guyane	1,39%
35	Ille et Vilaine	1,35%
31	Haute Garonne	1,23%
83	Var	1,19%
39	Jura	1,11%
50	Manche	1,11%
01	Ain	1,07%
57	Moselle	1,07%
54	Meurthe et Moselle	1,06%
32	Gers	1,04%
11	Aude	1,04%

Part contributive
sur les fonds propres sans droits de reprises

Association PEP		Valeur contributive sur fonds propres sans droits de reprises
19	Corrèze	15,63%
34	Hérault	8,88%
21	Côte d'Or	6,68%
99	FGPEP	6,04%
86	Vienne	5,44%
50	Manche	4,26%
31	Haute Garonne	3,92%
56	Morbihan	3,67%
973	Guyane	3,43%
33	Gironde	3,05%
39	Jura	3,02%
05	Alpes du Sud	2,80%
62	Pas de Calais	2,77%
32	Gers	2,45%
71	Saône et Loire	2,09%
15	Cantal	1,97%
79	Deux Sèvres	1,93%
59	Nord	1,75%
66	Pyrénées Orientales	1,72%
12	Aveyron	1,70%
85	Vendée	1,52%
54	Meurthe et Moselle	1,33%
09	Ariège	1,20%
63	Puy de Dôme	1,13%
74	Haute Savoie	1,03%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs. Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

NOTES SUR LE BILAN

ÉTAT DES CRÉANCES

EN K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 9 332 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 501 K€.

	Au 31 décembre 2014	Échéances	
		< 1 an	> 1 an
Titres et actions	673	81	592
Créances rattachées à des participations	1 370	164	1 206
Titres immobilisés autres que activité portefeuille	1 954	1	1 953
Autres titres immobilisés	10 511	268	10 243
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille.	448	37	411
Prêts	6 363	614	5 749
Prêts au personnel	51	2	49
Dépôts et cautionnements versés	1 632	16	1 616
Autres immobilisations financières	197		197
Intérêts courus sur créances financières			
Total immobilisations financières	23 199	1 182	22 017
Avances & acomptes versés/commandes	435	435	
Total avances et acomptes sur commandes	435	435	
Fournisseurs débiteurs - autres avoirs	24	24	
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	94	94	
Usagers et clients	26 241	25 516	725
Caisses Sécurité Sociale - Tarifications et Prix journée	1 976	1 950	26
Départements	1 822	1 822	
Autres tiers payants	894	894	
Etat.	1 964	1 964	
Redevables - exercice précédent	682	33	649
Usagers, clients ; effets à recevoir	2	2	
Créances douteuses ou litigieuses	1 679	1 020	659
Usagers et clients ; produits non encore facturés	5 298	5 298	
Total usagers et comptes rattachés	40 674	38 616	2 059
Personnel avances et acomptes	144	144	
Produits à recevoir	876	876	
Etat, subventions à recevoir	1 957	1 957	
Etat, subventions d'investissement à recevoir	2 277	2 277	
Etat, subventions d'exploitation à recevoir	543	543	
Etat, subventions d'équilibre à recevoir	37	37	
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	1 344	1 344	
Associations affiliées et autres créances	1 816	1 816	
Débiteurs divers	2 205	2 205	
Produits à recevoir tiers	9 785	9 785	
Total autres créances	20 984	20 984	
TOTAL CREANCES	85 292	61 217	24 076

ÉTAT DES DETTES

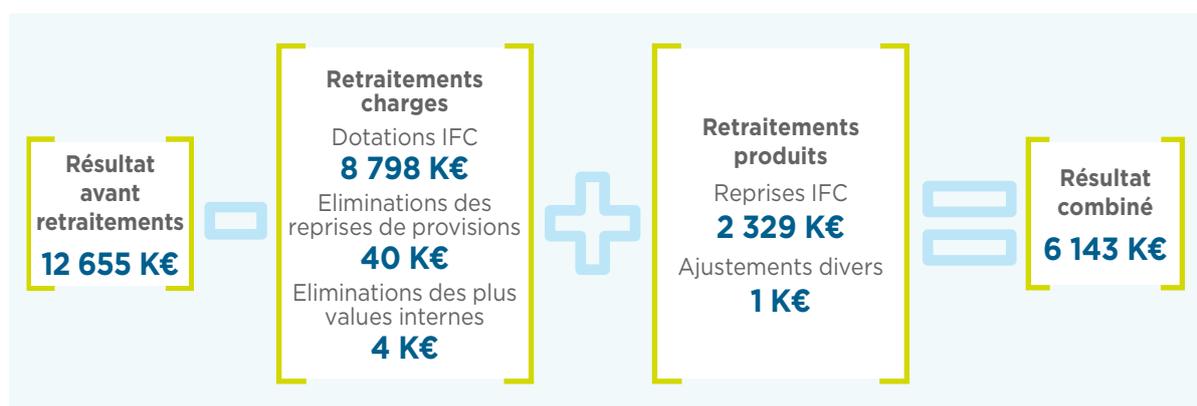
EN K€

	Au 31 décembre 2014	Échéances		
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	884	169	429	286
Autres avances et prêts	379	42	168	168
Emprunt et dettes assortis de conditions	1 263	211	597	455
Emprunts & dettes - établissements de crédit	141 550	11 257	35 554	94 739
Emprunts et dettes auprès des éta crédit	141 550	11 257	35 554	94 739
Dépôts et cautionnements reçus	418	77	286	55
Emprunts & dettes financières divers	5 857	354	1 116	4 387
Autres emprunts	409	160	122	126
Autres dettes	1	1		
Intérêts courus/emprunts & dettes financières	490	490		
Dettes rattachées à des participations	18	18		
Emprunts et dettes financières diverses	7 192	1 099	1 525	4 569
Avances et acomptes reçus	1 372	1 372		
Avances & acomptes reçus	1 372	1 372		
Fournisseurs	18 078	17 880	198	
Fournisseurs, factures non parvenues	4 830	4 830		
Redevables, usagers et clients créditeurs	459	459		
Clients créditeurs, autres avoirs	764	764		
Rabais, remises, ristournes à accorder	33	33		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 163	23 965	198	
Personnel, rémunérations dues	314	311	3	
Comités d'entreprise, d'établissement	1 032	1 032		
Personnel charges à payer	21 546	21 454	92	
Sécurité sociale	13 829	13 829		
Autres organismes sociaux	15 431	15 431		
Organismes sociaux charges à payer	822	822		
Charges sociales sur congés à payer	8 300	8 300		
Autres charges à payer	4 850	4 850		
Etat charges et taxes à payer	8 806	8 806		
Dettes fiscales et sociales	74 929	74 834	95	
Fournisseurs d'immobilisations	3 863	3 863		
Dettes sur immobilisations	3 863	3 863		
Dettes diverses	2 341	2 341		
Charges à payer sur ressources affectées	414	414		
Autres charges à payer	2 009	2 008	1	
Recettes à classer ou à régulariser	128	128		
Legs et donations en cours de réalisation	307	307		
Autres dettes	5 200	5 199	1	
TOTAL DETTES	259 533	121 801	37 969	99 763

NOTES SUR LE RESULTAT

Passage du résultat net social au résultat net combiné

Le résultat combiné 2014 s'élève à 6 143 K€. Cet excédent s'analyse comme suit :



Résultat exceptionnel

→ Le résultat exceptionnel se ventile :

Résultat sur les opérations de gestion	+ 1 440 K€
Résultat sur cessions d'immobilisations	+ 4 208 K€
Résultat sur dotations et reprises de provisions et dépréciations	- 6 832 K€
Résultat sur autres éléments exceptionnels	+ 102 K€
Transferts de charges exceptionnelles	+ 90 K€
Quote-part de subventions virées au résultat	+ 4 013 K€
Résultat exceptionnel	= 3 021 K€

Les produits et charges d'exploitation

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2014 s'élève à 24 392 K€.

Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des versements des dotations résultant des conventionnements entre

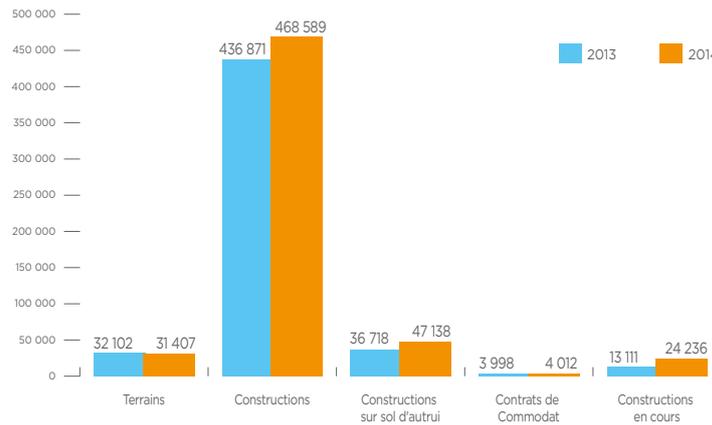
la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminés dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2014 s'élève à 35 K€.

INFORMATIONS

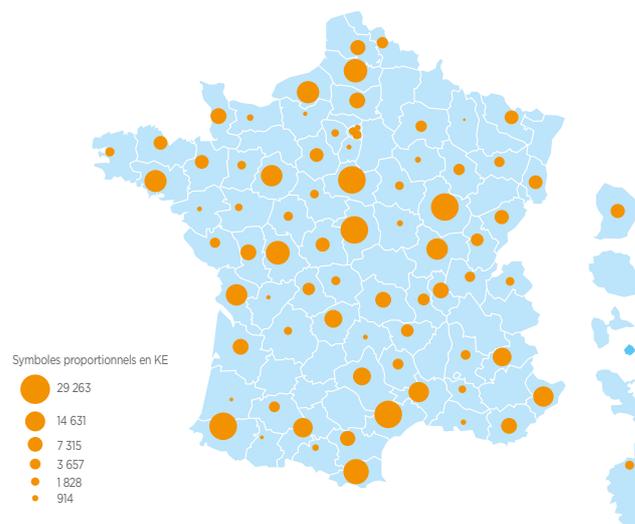
complémentaires

Détail des immobilisations

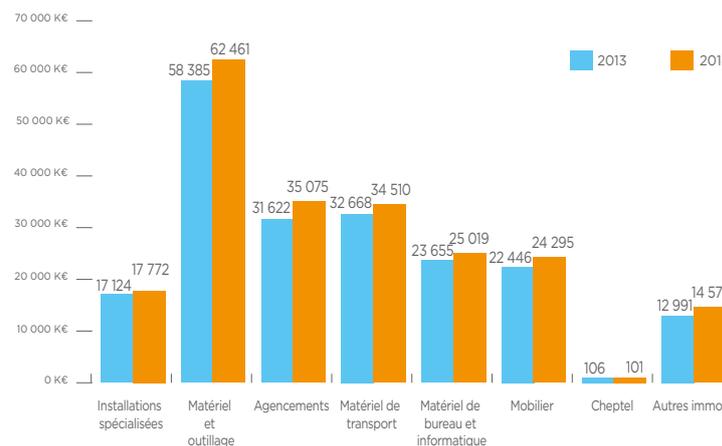
→ Évolution du patrimoine immobilier en valeur brute en K€



Patrimoine immobilier par département



Détail des immobilisations corporelles en valeur brute



INFORMATIONS

complémentaires

Résultat combiné par secteurs d'activité

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production. Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS,

petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire).

La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

EN K€

	2014	2014	
		SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS			
Ventes de marchandises	545	47	499
Production vendue	9 378	796	8 581
Prestations de services et produits de la tarification	704 095	617 427	86 668
PRODUITS D'ACTIVITE	714 018	618 270	95 748
Production stockée	- 58	- 12	- 46
Production immobilisée	187	59	128
Subventions d'exploitation	33 621	7 255	26 366
Cotisations	1 006	435	570
Autres produits	23 880	8 230	15 650
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation	11 626	9 384	2 242
Transferts de charges	7 601	4 162	3 439
TOTAL (I)	791 881	647 783	144 098
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achat de marchandises	1 360	197	1 163
Variation de stocks (marchandises)	- 11	1	- 12
Achats de matières 1 ^{ères} & autres approvisionnements	2 825	380	2 445
Variation de stocks (matières et autres)	25	28	- 3
Autres achats et charges externes	161 730	113 563	48 167
Impôts, taxes et versements assimilés	40 783	36 576	4 207
Salaires et traitements	361 125	300 667	60 458
Charges sociales	156 316	133 506	22 810
Dotations aux amortissements et provisions /immobilisations	32 980	25 251	7 728
Dotations aux provisions /actifs circulants, risques et charges	24 044	19 920	4 124
Autres charges	2 773	1 855	918
TOTAL (II)	783 950	631 944	152 006
OPERATIONS EN COMMUN			
QP de résultat sur opérations en commun (produits)	7 637	2 229	5 408
QP de résultat sur opérations en commun (charges)	7 581	5 389	2 192
TOTAL (III)	55	- 3 160	3 216
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	7 987	12 679	- 4 693

EN K€

	2014		2014	
			SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation	347		225	122
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 183		661	522
Reprises sur provisions et transferts de charges	145		142	3
Produits nets sur cessions de VMP	608		251	357
Autres produits financiers	1 335		694	641
TOTAL (IV)	3 618		1 973	1 645
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et provisions	33		1	32
Intérêts et charges assimilés	4 776		3 916	860
Charges nettes sur cessions VMP				
TOTAL (V)	4 809		3 917	892
2 - RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 1 190		- 1 944	754
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III+IV-V)	6 796		10 736	- 3 939
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 887		2 443	1 443
Sur opérations en capital	7 234		2 162	5 072
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 013		2 963	1 050
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 341		4 171	170
TOTAL (VI)	19 475		11 740	7 735
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 447		1 967	480
Sur opérations en capital	810		626	184
Dotations aux amortissements et provisions	11 083		10 406	677
Valeurs nettes actifs cédés	2 114		789	1 325
TOTAL (VII)	16 454		13 788	2 666
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	3 021		- 2 048	5 069
Impôts sur les bénéfices	375		164	211
Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 126		7 563	1 563
Report des ressources affectées des exercices précédents	5 827		4 602	1 225
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (Produits - Charges)	6 143		5 562	581
PRODUITS	828 438		668 328	160 110
CHARGES	822 295		662 765	159 530

INFORMATIONS

complémentaires

Évolution des produits d'exploitation par région

RÉGION	NOMBRE D'ASSOCIATIONS 2014	PRODUITS 2014	PRODUITS 2013	VARIATION	%
ALSACE	1	6 502	5 513	989	17,94%
AQUITAINE	5	44 570	47 005	- 2 435	-5,18%
AUVERGNE	5	12 562	13 001	- 439	-3,37%
BASSE NORMANDIE	4	2 545	2 245	300	13,35%
BOURGOGNE	5	72 370	69 795	2 575	3,69%
BRETAGNE	5	48 384	43 982	4 402	10,01%
CENTRE	7	119 849	113 817	6 032	5,30%
CHAMPAGNE	4	12 674	12 335	339	2,75%
CORSE	2	6 788	7 087	- 299	-4,22%
FRANCHE COMTE	5	12 504	12 546	- 42	-0,34%
HAUTE NORMANDIE	3	18 632	18 410	221	1,20%
ILE DE FRANCE	8	25 418	25 509	- 91	-0,36%
LANGUEDOC ROUSSILLON	7	72 798	64 648	8 150	12,61%
LIMOUSIN	4	38 140	30 776	7 364	23,93%
LORRAINE	5	21 689	20 606	1 083	5,26%
MIDI PYRENEES	8	36 276	28 572	7 704	26,96%
NORD PAS DE CALAIS	3	23 746	21 928	1 819	8,29%
PACA	6	29 235	28 860	375	1,30%
PAYS DE LA LOIRE	6	23 842	23 250	592	2,55%
PICARDIE	3	43 715	44 228	- 513	-1,16%
POITOU CHARENTES	6	56 985	54 707	2 278	4,16%
RHONE ALPES	7	42 173	40 220	1 953	4,86%
DOM	1	13 226	14 150	- 925	-6,54%
TOTAL GÉNÉRAL	110	784 623	743 191	41 432	5,57%

Les variations de périmètre de l'année 2014 ont une incidence sur les produits d'exploitation :

- de la région Midi Pyrénées avec l'entrée de périmètre de l'association PEP 32
- de la région Languedoc Roussillon avec l'entrée de périmètre de l'association partenaire CESDA 34
- des départements d'outre-mer avec la sortie de périmètre des PEP de La Réunion.

Évolution des produits d'exploitation par nouvelles régions

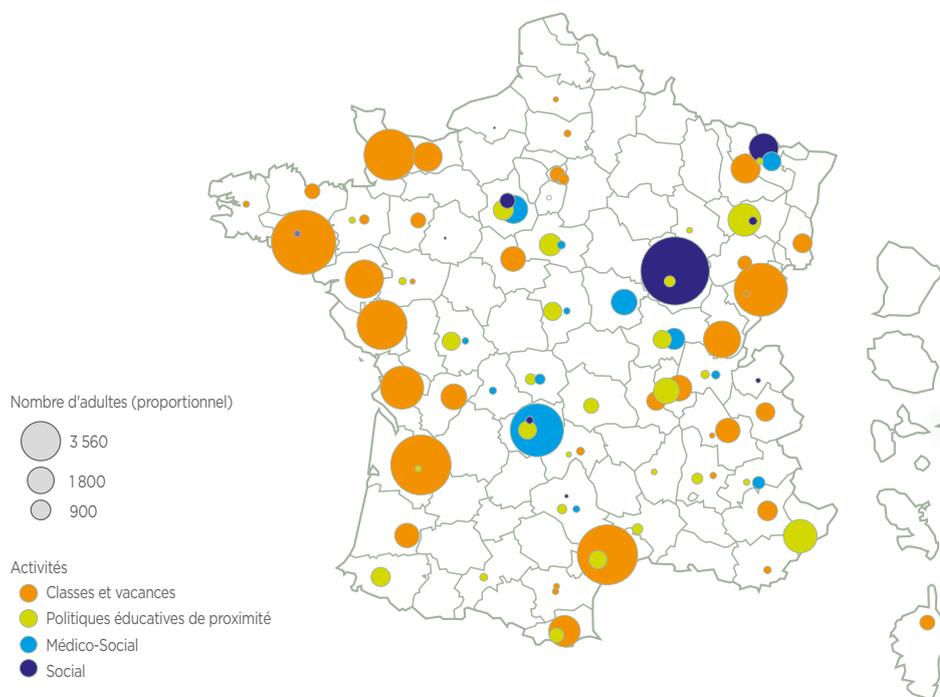
Régions	Nombre d'associations	Nombre d'ets sms	Nombre d'ETP	Produits du Secteur social et médico-social 2014	Produits du secteur propre 2014
ALSACE - LORRAINE - CHAMPAGNE - ARDENNE	10	43	551	26 478	14 387
AQUITAINE - POITOU CHARENTES - LIMOUSIN	15	119	2057	119 192	20 503
BASSE NORMANDIE - HAUTE NORMANDIE	7	20	335	17 485	3 692
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	10	93	1268	67 244	17 630
BRETAGNE	5	50	912	40 625	7 759
CENTRE	7	123	1754	92 916	26 933
CORSE	2	12	118	5 953	835
ILE-DE-FRANCE	8	14	282	14 288	11 130
LANGUEDOC ROUSSILLON - MIDI PYRENEES	15	92	1 524	99 476	9 608
PAYS DE LA LOIRE	6	17	406	18 878	4 964
PICARDIE - NORD PAS DE CALAIS	6	49	969	57 896	9 566
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	6	43	507	24 242	4 993
RHONE ALPES - AUVERGNE	12	81	824	50 090	4 646
DOM	1	24	193	13 030	196
TOTAL GÉNÉRAL	110	780	11 699	647 794	136 841



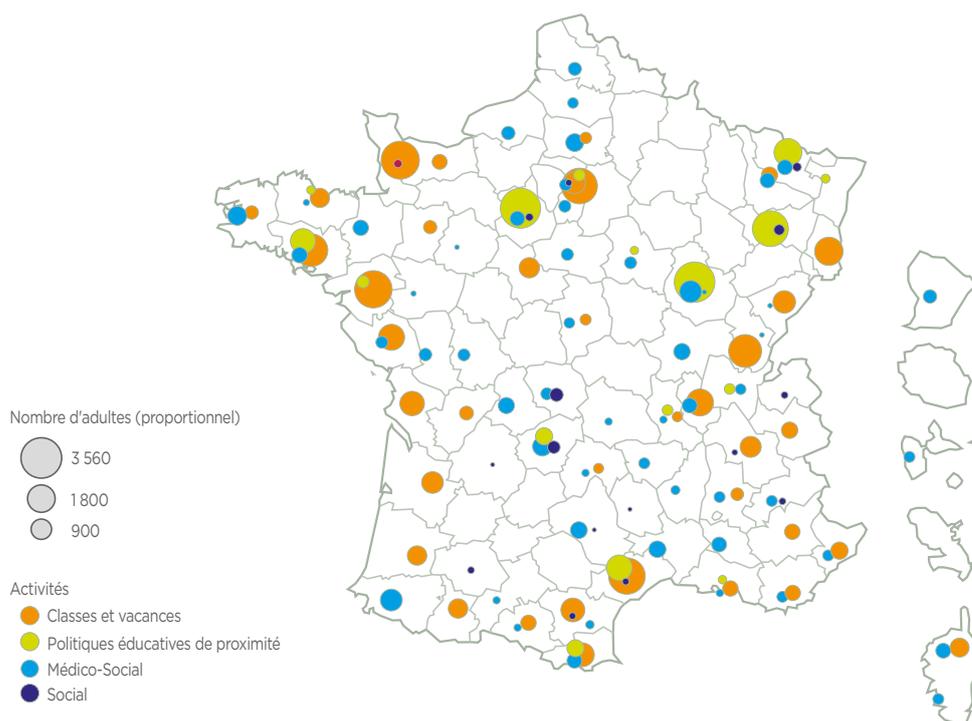
INFORMATIONS

complémentaires

Nombre d'adultes accompagnés par département



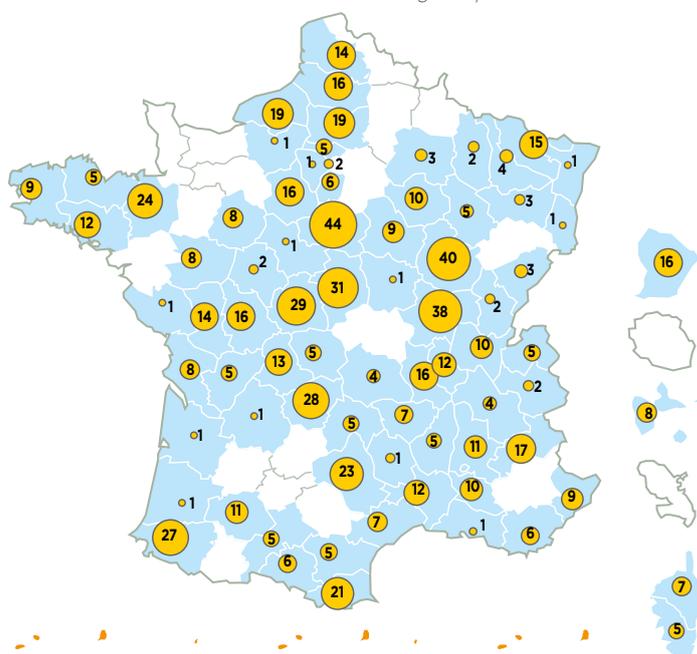
Nombre d'enfants accompagnés par département



Les produits par région du social et médico-social

REGION	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	2014	2013	VARIATION	%
ALSACE	1	824	777	47	6,00%
AQUITAINE	30	34 384	37 142	- 2 758	-7,43%
AUVERGNE	16	10 852	11 135	- 283	-2,54%
BASSE NORMANDIE	-	-	-	-	
BOURGOGNE	88	58 411	56 273	2 137	3,80%
BRETAGNE	50	40 625	38 360	2 266	5,91%
CENTRE	123	92 916	87 986	4 930	5,60%
CHAMPAGNE	18	11 552	11 226	327	2,91%
CORSE	12	5 953	6 012	- 59	-0,98%
FRANCHE COMTE	5	8 833	8 922	- 89	-1,00%
HAUTE NORMANDIE	20	17 485	17 171	314	1,83%
ILE DE FRANCE *	14	14 288	14 376	- 88	-0,61%
LANGUEDOC ROUSSILLON	47	65 897	58 444	7 452	12,75%
LIMOUSIN	46	34 130	28 301	5 829	20,59%
LORRAINE	24	14 102	13 938	164	1,17%
MIDI PYRENEES	45	33 580	26 201	7 378	28,16%
NORD PAS DE CALAIS	14	18 978	17 486	1 492	8,53%
PACA	43	24 242	23 805	438	1,84%
PAYS DE LA LOIRE	17	18 878	18 546	332	1,79%
PICARDIE	35	38 918	39 463	- 545	-1,38%
POITOU CHARENTES	43	50 678	48 174	2 504	5,20%
RHONE ALPES	65	39 238	37 263	1 975	5,30%
DOM	24	13 030	14 150	- 1 121	-7,92%
TOTAL GÉNÉRAL	780	647 794	615 152	32 641	5,31%

* En région Ile-de-France les établissements du 95 sont gérés par les PEP60.



Structures principales :	565
Structures annexes :	215
TOTAL *	780
*Hors EPAD	

INFORMATIONS

complémentaires

Les activités du secteur social et médico-social

Le domaine social et médico-social du réseau PEP est constitué d'établissements, de services, et de dispositifs offrant des accompagnements diversifiés des personnes en situation de handicap : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle et hôpitaux de jour, services de soins infirmiers ambulatoires, etc.

Le réseau PEP propose ainsi un accompagnement tout au long du parcours de vie de la personne s'adressant aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMPS, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes en situation de handicap (EA, ESAT, FH, FO, FAM, MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, puisqu'il gère également des EHPAD, des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale et de la protection de l'Enfance et protection judiciaire de la jeunesse. Au-delà de la prise en charge ambulatoire, le réseau PEP assure un accompagnement varié des enfants, adolescents et adultes avec près de 780 établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Petite enfance - enfance-adolescence

Le réseau PEP, avec ses 151 Centres Médico-Pscho-Pédagogiques-CMPP (dont 78 antennes) et ses 68 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 32 antennes), constitue le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France. Il contribue

ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel en favorisant l'inclusion des «tout-petits» au sein de ses structures petite enfance ordinaires.

Le réseau PEP accompagne au quotidien les jeunes en situation de handicap, au travers de l'activité éducative et thérapeutique de ses 154 SESSAD, 73 IME, 31 ITEP et dispositifs ITEP-SESSAD, etc.

Maisons des adolescents

Le réseau gère 5 Maisons des adolescents. Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent «poser leurs maux». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA «de taille moyenne» reçoit environ 700 à 1000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à «un groupe de paroles»).



Adultes

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société, et la réponse aux besoins de la personne adulte en situation de handicap.

Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 40 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs « hors les murs », pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 structures : foyers occupationnels et foyers d'hébergement.

Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Depuis février 2014, la Fédération Générale des PEP mène avec le soutien fort de la CNSA, une vaste « recherche-action » portant sur l'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap. Le réseau PEP s'est en effet donné pour objectif de contribuer à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'articulation des différents accompagnements médico-sociaux, mais aussi sanitaires, éducatifs, socio-éducatifs, de loisirs, etc. dans le but de favoriser la mise en place, le suivi et l'évaluation de parcours individualisés de personnes en situation de handicap et favoriser les coopérations entre les acteurs. Pour ce faire, la FGPEP a mobilisé son réseau pour la mise en œuvre de cette « recherche-Action » interdisciplinaire à partir de 14 terrains d'expérimentation, avec le support de 14 associations départementales gestionnaires de près de 200 établissements et services sociaux et médico-sociaux. Au travers de ce travail d'expérimentation, le réseau PEP réaffirme sa volonté de s'orienter dans le sens d'un « décloisonnement » et d'une meilleure mobilité des usagers, vers une logique de « dispositifs globaux d'accompagnement » dotés de « plateaux techniques coopératifs », qui permettraient de fédérer leurs services avec ceux assurés par d'autres institutions. Cette approche, totalement innovante, s'inscrit pleinement dans l'évolution actuelle des politiques publiques et dans les perspectives du rapport annuel 2012 de CNSA. L'expérimentation qui se poursuivra

jusqu'à fin 2015, s'appuiera sur les travaux des équipes de recherche des universités de Caen et de Rouen et fera notamment l'objet d'une production transmise aux pouvoirs publics fin 2015.

Séniors

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés d'accompagnement des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes travailleurs handicapés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création de 6 EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap. Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologies de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteinte de la maladie d'Alzheimer.

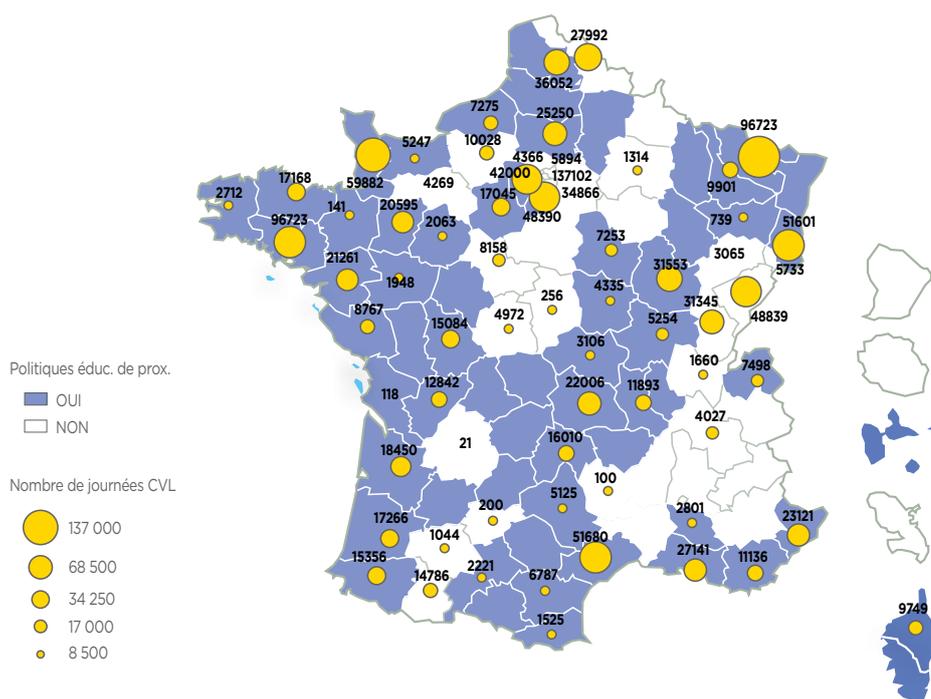


INFORMATIONS

complémentaires

Les produits par région du secteur propre

	Produits 2014	Produits 2013	Variation	%
ALSACE	5 678	4 736	942	19,90%
AQUITAINE	10 186	9 863	323	3,27%
AUVERGNE	1 710	1 866	-156	-8,35%
BASSE NORMANDIE	2 545	2 245	300	13,35%
BOURGOGNE	13 959	13 522	437	3,24%
BRETAGNE	7 759	5 622	2 136	38,00%
CENTRE	26 933	25 831	1 102	4,26%
CHAMPAGNE	1 121	1 109	12	1,12%
CORSE	835	1 075	-240	-22,32%
FRANCHE COMTE	3 671	3 624	47	1,30%
HAUTE NORMANDIE	1 147	1 239	-92	-7,44%
ILE DE FRANCE	11 130	11 133	-3	-0,03%
LANGUEDOC ROUSSILLON	6 913	6 204	709	11,42%
LIMOUSIN	4 010	2 474	1 536	62,07%
LORRAINE	7 587	6 668	919	13,79%
MIDI PYRENEES	2 696	2 371	325	13,72%
NORD PAS DE CALAIS	4 769	4 442	327	7,36%
PACA	4 993	5 055	-62	-1,23%
PAYS DE LA LOIRE	4 964	4 704	260	5,52%
PICARDIE	4 797	4 765	32	0,66%
POITOU CHARENTES	6 307	6 533	-226	-3,46%
RHONE ALPES	2 936	2 957	-22	-0,73%
DOM	196		196	
TOTAL	141 991	128 038	13 952	10,90%



Les activités du secteur propre

→ Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 98 centres de vacances ont permis en 2014 à plus de 20 000 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...). L'enquête de satisfaction nationale 2014 a montré que plus de 91% des enfants étaient satisfaits de leurs séjours et que dans le même temps, plus de 92 % des parents ont trouvé le séjour bénéfique ou très bénéfique pour leurs enfants: autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2014 source Sphinx).

→ Classes de découvertes: l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2014, 90 000 enfants sont partis en classes de découvertes avec les PEP. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires. Ce savoir-faire est reconnu aussi bien par les enseignants que les enfants (en 2014, pour 97,5% des enseignants, la classe de découvertes a répondu à leurs attentes). (Enquête nationale 2014 source Sphinx).

→ Classes de découvertes des métiers

Les PEP organisateur majeur de classes de découvertes en France ont créés de nouvelles thématiques en lien avec l'éducation nationale et les enseignants à savoir les classes de découvertes des métiers. L'objectif est de permettre aux enfants de collège (4^{ème} ou 3^{ème}) de découvrir de nouveaux métiers éloignés de leur quotidien cela afin de leur donner envie de s'impliquer dans leur orientation.

→ Séjours Vacances Scolarité (VaSco)

Les PEP permettent à des dizaines de milliers de jeunes de profiter de vacances collectives (colonies ou accueils de loisirs). Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont

l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes: ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...

→ Séjours adaptés et en inclusion

Les PEP accueillent chaque année des enfants et jeunes en situation de handicap dans des séjours de vacances ordinaires favorisant ainsi la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences... Les PEP développent également des offres de séjours de vacances adaptés pour enfants et adultes en situation de handicap. Le départ en vacances, comme l'accès aux loisirs, étant un droit pour chaque personne.

→ Séjours familles dans le cadre du tourisme social

En 2014, 175 000 journées familles ont été réalisées par les PEP. Le tourisme famille c'est permettre à ceux qui ne partent pas ou plus de bénéficier de vacances et le temps d'une semaine ou de quelques jours de s'évader du quotidien. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

→ Accueils de loisirs péri et extrascolaires

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui près de 162 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

→ Ateliers relais PEP

Les ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps: la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

INFORMATIONS

complémentaires

→ Développement du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. Une trentaine de structures PEP existent aujourd'hui. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers,..).

Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance.

→ Accompagnement à la parentalité

Les PEP dans chaque action mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2014, 25.000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, des Actions Éducatives Familiales et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive. Un outil de capitalisation et de valorisation des actions a été développé par la Fédération Générale des PEP: «Etre parent, actions et dispositifs partenariaux à développer dans les territoires pour répondre aux besoins des familles».

→ Lutte contre l'illettrisme

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme: Gestion de CRIA (PEP18 - PEP36) Animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP03) Prix littéraire (PEP42, PEP78) Édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP57).

→ Réussite éducative

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP31 portent actuellement un dispositif de «Réussite Éducative» tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

→ Accompagnement à la scolarité

On désigne par «accompagnement à la scolarité» l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Chaque année c'est plus de 20000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18000 pour l'accès aux activités culturelles.

→ Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile

Le réseau PEP, assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 7000 enfants malades ou accidentés par an. En complément, les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.

→ **Vers une continuité éducative :
mise en place des PEDT et de la réforme
des rythmes scolaires**

Les PEP se sont investis pour mettre en place les projets éducatifs de territoires (PEDT) en accompagnant les collectivités vers une politique éducative globale et cohérente dans chaque territoire, la FG PEP a produit le guide de création et le guide d'évaluation des PEDT. Dans le même temps les PEP se sont mobilisés pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents...

→ **Des parcours civique et citoyen pour tous**

Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie. Une plaquette a été réalisée à ce sujet et des actions de capitalisation et de valorisation des actions du réseau PEP.

→ **Solidarité**

Fidèle à ses principes de solidarité, le réseau PEP mène des actions au quotidien: accompagnement des enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques de classes de découvertes aide au départ en vacances des plus démunis et des personnes en situation de handicap, accompagnement social et familial (bourses, aides à la cantine, achat de vêtements etc.). En 2014, le montant des sommes versées directement dans le cadre de la solidarité s'élève à 1,3M€.

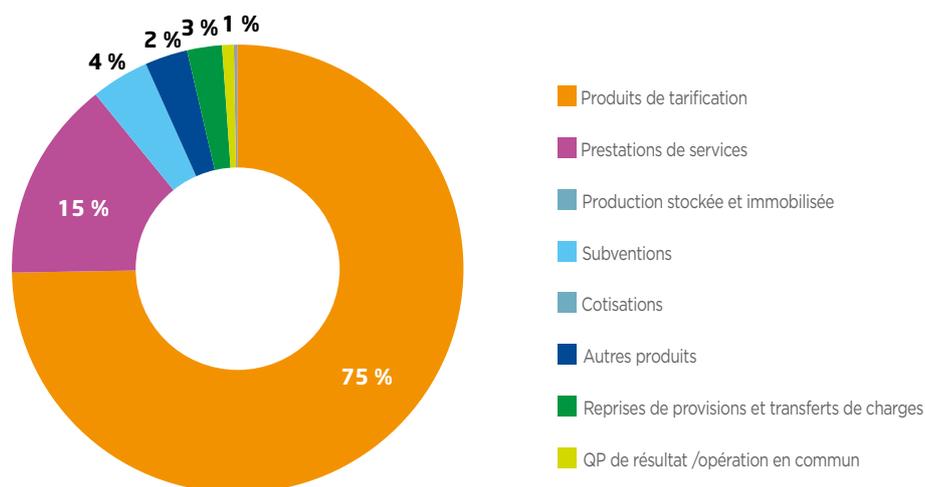


INFORMATIONS

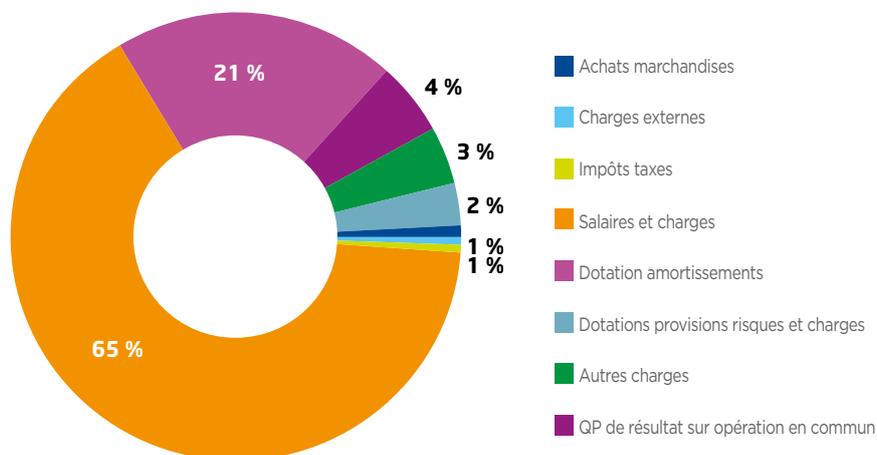
complémentaires

Répartition des produits et charges d'exploitation

→ Répartition des produits d'exploitation



→ Répartition des charges d'exploitation

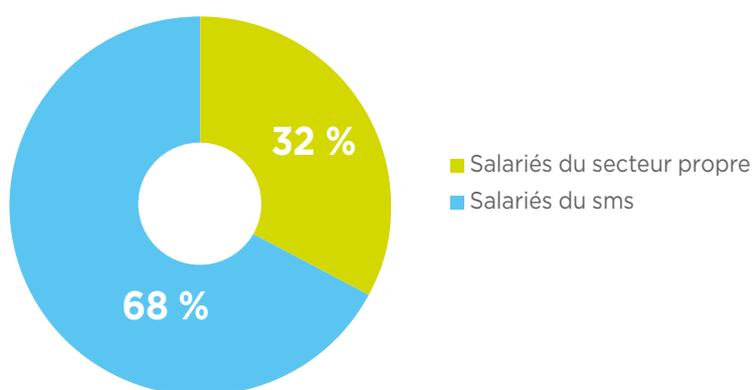


LES RESSOURCES HUMAINES

Le poste salaires et charges représente 517 M€ soit 65% des charges d'exploitation pour un effectif global de 22 444 salariés soit 11 723 équivalents temps plein au 31 décembre 2014. Le secteur social et médicosocial emploie 15 356 personnes pour un équivalent temps plein de 10 054 personnes et le secteur propre 7 088 personnes pour un équivalent temps plein de 1 669 personnes.

Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2014 s'élève à 821 (556 sur le secteur social et médico-social et 265 sur le secteur propre).

→ Répartition du personnel par secteur d'activité



Les administrateurs, le bénévolat et les personnels mis à disposition ou affectés

→ Le bénévolat statutaire



Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Un premier recensement du bénévolat autre que statutaire a été réalisé et fait apparaître plus de 108 000 heures réalisées.





LES PEP

La force d'un réseau associatif national, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous : à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org